

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Procès-Verbal de réunion du 12 Juin 2026

Personnes présentes :	M. Frédéric GUIMBAL	Président
	M. Cyril OLLIVIER	Responsable production
	Mme Marlaine BORDES	Responsable qualité et sécurité
	Mme Agnès PEREZ	DRH
	Mme Alexandra BOUIT	RRH
	M. Louis DUMESNY	Secrétaire
	Mme Jennifer PASSERON	Titulaire Trésorière,
	M Virgile GARCIN	Titulaire, Secrétaire adjoint
	M. Johan GARAYT	Titulaire, Trésorier adjoint
	M. Pascal FERTE	Titulaire,
	M. Renaud BARBIER	Titulaire,
	M Aurélio MOAR	Titulaire,
	M Eric BLANC	Titulaire,
	M. Eddy NEBOIS	Suppléant,
Personnes absentes :	M. Sadek AYAD	Titulaire,

Questions sociales et économiques

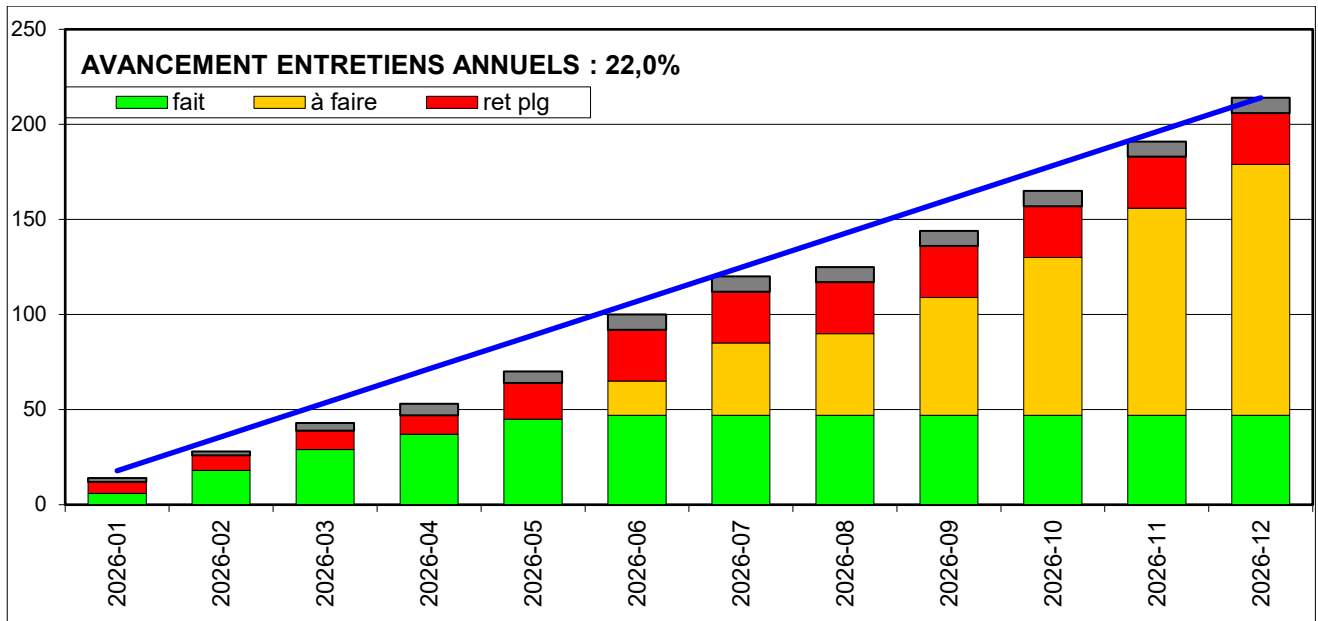
1. Situation économique de l'entreprise

Nous avons réalisé un bon mois de livraison en mai mais depuis le début de l'année nous avons livré 10% de moins que l'année dernière. Le prévisionnel sur le mois de juin est élevé nous avons plus de 4 M€ de commande et le prévisionnel est bien réparti jusqu'à la fin de l'année.

Le chiffre d'affaires prévisionnel (CA) sur 2026 continue de progresser nous avons 36 M€ en commande avec 1 M€ supplémentaire par rapport au dernier CSE.

2. Avancement des entretiens professionnels et individuels

➤ Entretiens annuels :



Au 31 mai, 45 entretiens annuels ont été réalisés depuis le début de l'année soit 50% à date.

➤ Entretiens professionnels

Un entretien professionnel a été réalisé depuis le début de l'année car il avait plus de 4 ans de retard. Avec l'arrivée de la nouvelle gestionnaire RH, les entretiens professionnels vont reprendre à partir du mois de Juillet.

3. Point EBE 2025 (Excédent Brut d'Exploitation) + participation bénéfices

En 2025, l'excédent brut d'exploitation (EBE) représente 24,7% du chiffre d'affaires. Un bon résultat en partie dû au montant de l'assurance touché suite à l'incendie.

Le CSE souhaite avoir une estimation du montant de la participation au titre de l'exercice 2025.

La direction indique que les informations seront communiquées lors de la réunion d'information générale (RIG) le 26 juin prochain à l'issue de l'assemblée générale.

Le CSE évoque le sentiment que plus le montant de la prime est important, moins celui-ci est abondé notamment depuis l'incendie. La direction estime que l'effort des salariés est justement récompensé par une participation importante (autour d'un mois de salaire) depuis quelques années et qu'il n'y a pas nécessité d'abonder ou alors, par d'autres biais, notamment avec les augmentations ou le versement d'une PPV (prime de partage de la valeur) comme en décembre dernier.

4. Point embauches suite gros projets en cours de développement

Chaque semestre, à partir des hypothèses fournies par les clients sur les programmes en cours et à venir, une évaluation de la charge sur le semestre à venir est réalisée et permet d'avoir une visibilité sur le semestre suivant (**Plan Industriel et Commercial**). Le dernier PIC date de Janvier 2026 et indiquait un effectif de 7 personnes supplémentaires en production. C'est surtout le secteur du montage aéro qui est concerné avec la poutre de queue mais les recrutements ont été décalés suite aux recalages du projet. Concernant le projet F10X, il est toujours en chiffrage et verra le jour qu'en 2027. Le prochain PIC est prévu au début du mois de Juillet.

5. Point sur le climat social de l'entreprise :

Le CSE remonte que depuis plusieurs mois l'ambiance générale se dégrade notamment avec des licenciements ou des demandes de rupture conventionnelle et que certains ressentent un manque de confiance vis-à-vis de leur propre hiérarchie qui n'est pas assez à l'écoute. La direction entend ce retour et comprend que de telles décisions comme un licenciement (pour lesquels les salariés n'ont pas tous les éléments) puissent créer des interrogations et un climat plus tendu pendant une période. Cela est d'autant plus vrai que dans de telles situations, la communication est inégale : La direction ne se permettra jamais de révéler le fond du problème avec le salarié en cause alors que le salarié en cause tentera d'avoir l'adhésion des autres salariés contre l'employeur. Ces décisions peuvent créer des incompréhensions ou décalages dans la perception collective mais pour certaines situations il s'agit de mois de discussion avec les personnes concernées pour trouver des solutions mais qui sans changement amènent parfois à prendre de lourdes décisions.

La direction précise par ailleurs, que ce n'est pas la tendance observée chez les nouveaux arrivants où l'ambiance est toujours une source de satisfaction.

6. Véhicules de Frégate Aéro qui sont redistribués dans les autres entités du groupe

Le CSE indique que peu de véhicule sont disponibles pour effectuer les trajets intersites. La direction rappelle qu'il y a aussi l'AMI ainsi que la navette intersites en plus des autres véhicules.

7. Visibilité des salaires suite au vote de la directive européenne sur la transparence salariale adoptée le 10 mai 2023 (directive (UE) 2023/970)

La directive européenne sur la transparence salariale adoptée le 10 mai 2023 vise principalement à améliorer la transparence en matière de rémunération afin de réduire les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

Pour cela, les entreprises devront indiquer dans les offres d'emploi et avant le premier entretien la rémunération proposée ou au moins une fourchette au candidat, ce qui est déjà le cas dans la publication des offres d'emploi Fregate.

L'employeur ne devra plus demander l'historique salariale, par conséquent la liste des documents à l'embauche a été mise à jour.

Les salariés pourront également demander des éléments sur les rémunérations et l'employeur aura 2 mois pour y répondre.

Cependant, les salariés n'ont pas le droit de demander des informations sur le salaire de leurs collègues.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32023L0970>

8. Pose de CP au retour d'un arrêt maladie > 60 jours

Pour les arrêts maladie de plus de 60 jours, les CP acquis durant la période de l'arrêt seront à poser au moment de la reprise prévue du collaborateur.

Le salarié sera prévenu lors de son arrêt par un mail qui est envoyé systématiquement au bout d'un mois d'arrêt, expliquant par ailleurs, la possibilité de solliciter, un entretien de liaison avec l'employeur et une visite médicale de pré reprise auprès du service de santé au travail.

9. Modification impact des CSS sur la prime de présence lors des périodes de fermeture entreprise

Pour les nouveaux arrivants qui n'auraient pas cumulé assez de CP pour les périodes de fermeture d'entreprise et qui devraient poser des Congé Sans Solde, la prime de présence sera versée au prorata du nombre de jours de présence sur la période de paie.

Exemple : L'entreprise est fermée 3 semaines sur 4 sur cette période paie d'août et un salarié devrait percevoir 60 euros de prime de présence sur la période de paie d'août (20 jours).

Le salarié étant présent 5 jours sur la période, il percevra $\frac{1}{4}$ des 60€ de prime + $\frac{1}{4}$ des 12€ qu'il aurait dû cumuler soit 18€. Les super bonus seront calculés de la même manière. Ainsi, la pose de CSS pendant les périodes de fermeture pour les nouveaux arrivants ne fera plus perdre l'intégralité des super bonus qui seront calculés au prorata de la présence sur la période.

MAJ de la DUE

10. Rajout congé naissance dans calcul prime de présence

Le congé naissance entre en vigueur le 1^{er} juillet 2026, la prime sera versée au prorata de la présence dans le mois ainsi que le super-bonus comme le congé sans solde pendant fermeture pour les nouveaux arrivants, le congé paternité et maternité. Et il n'y aura pas de décote appliquée le mois suivant.

MAJ DUE

11. Repas d'été

Le repas d'été aura lieu le vendredi 31 Juillet à partir de 12h30 à La Voulte sur le thème de la fête foraine. Manon en charge de l'organisation de l'évènement est à la recherche de volontaire pour la préparation et l'animation :

- 3 personnes pour l'installation des tables et des chaises le jeudi après-midi
- 1/2 personnes pour enlever les bennes et nettoyer le parking le jeudi après-midi ou le vendredi matin (surtout pour retirer les copeaux pour les structures gonflables)
- 2 personnes pour le suivi du challenge le vendredi de 14h à 15h30 (horaire à confirmer)
- 4 personnes pour le rangement des tables et des chaises après l'évènement

12. Questions diverses

- **Jury d'assise** : Le CSE demande si la prime de présence d'un salarié sélectionnée comme jury d'assise sera impactée. La direction répond que la prime de présence et le super bonus ne seront pas impactés.

Questions liées à l'hygiène, la santé et aux conditions de travail

1. Informations sur les travaux en cours et à venir

➤ **Beauchastel :**

La structure en béton pour la fosse et les murs de la salle de TTS sont terminés, nous travaillons en parallèle sur la conception des cuves.

La pose de la charpente attaque lundi 15 juin suivi du bardage et de l'étanchéité.

Les cuves Air Liquide sont déplacées et nous travaillons provisoirement avec des cadres en attendant de remettre en service les cuves en juillet.

La conduite d'irrigation passant sous la fosse du TTS a été obturée et le syndicat de l'irrigation a réussi à remettre en service l'alimentation en eau pour les agriculteurs.

Remise en route de la VMC de la cabine de soudure.

Le Bureau de la cabine Rx est en cours de finition.

Le débroussaillage est prévu à partir de lundi 15 juin par un prestataire.

➤ **La Voulte**

LV4 : La charpente est terminée ainsi que les panneaux de toiture, le bardage est en cours

Les travaux d'isolation ainsi que l'étanchéité vont suivre.

Une partie des longrines est terminée et le coulage de la dalle est planifiée début juillet.

Les travaux d'installation des réseaux électrique se feront en juillet.

Nous attendons la confirmation du délai du prestataire pour déboucher les forages existant pour éviter l'accumulation d'eau dans le bassin de rétention.

➤ **La Fonderie**

Les travaux du réfectoire et salle de réunion sont terminés il reste à finaliser la cabine de soudure pour FE. Rangement en cours des outillages.

a. LV salle de repos - point avancement (commandes de sièges, mise à dispo de la salle)

Les sièges sont livrés, l'ancienne salle de repos est utilisée pour le composite, on pourra envisager de la remettre en service au départ de cette activité pour l'usine du Maroc.

b. Bornes de recharge véhicules électriques (délai ; tarifs)

Livraison de 5 bornes pour le site de LV. Pour la mise en place de bornes à BCH il y a des travaux à réaliser qui se feront sur septembre.

c. Extension parking Beauchastel

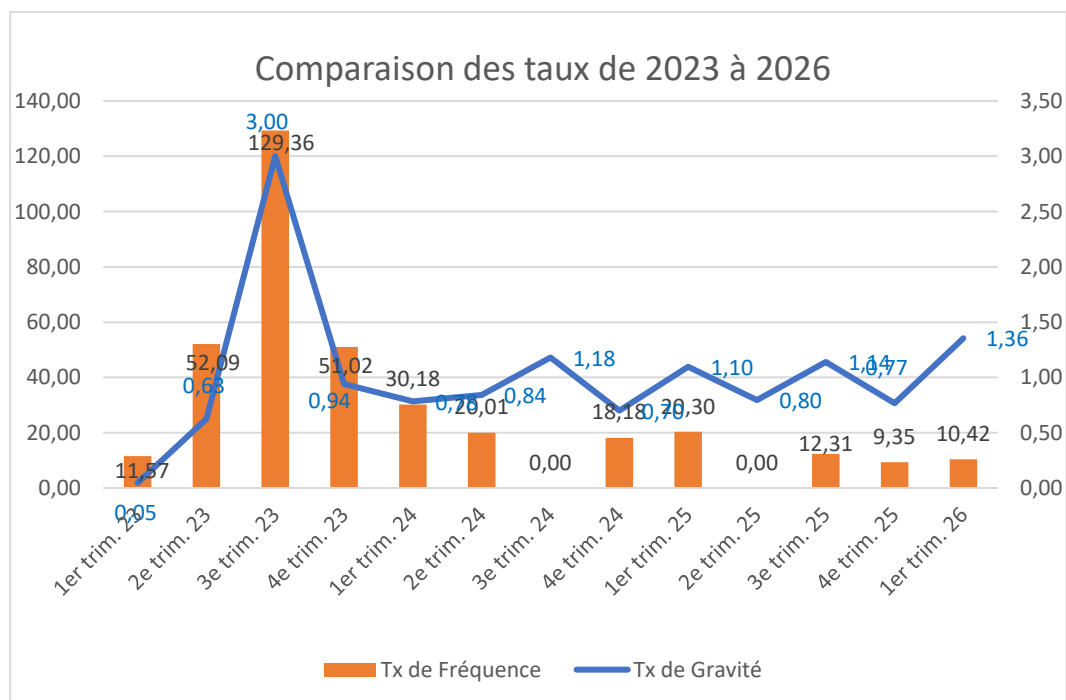
En cours de discussion avec le propriétaire et discussion en parallèle avec la CAPCA.

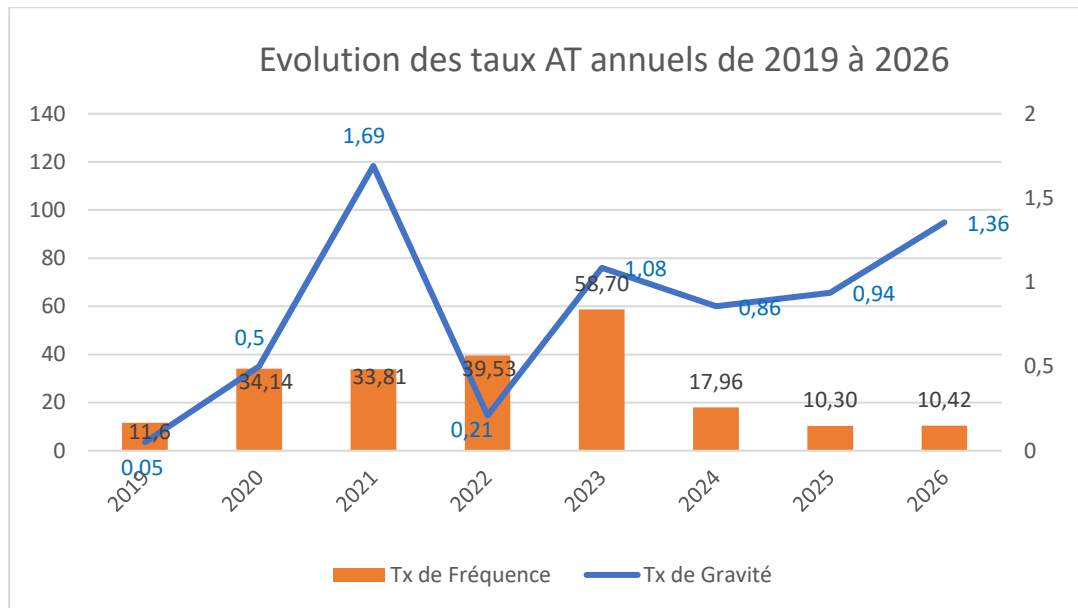
2. Bilan des Accidents du Travail 2025 et du 1^{er} trimestre 2026

Bilan des AT du 1^{ère} trimestre 2026

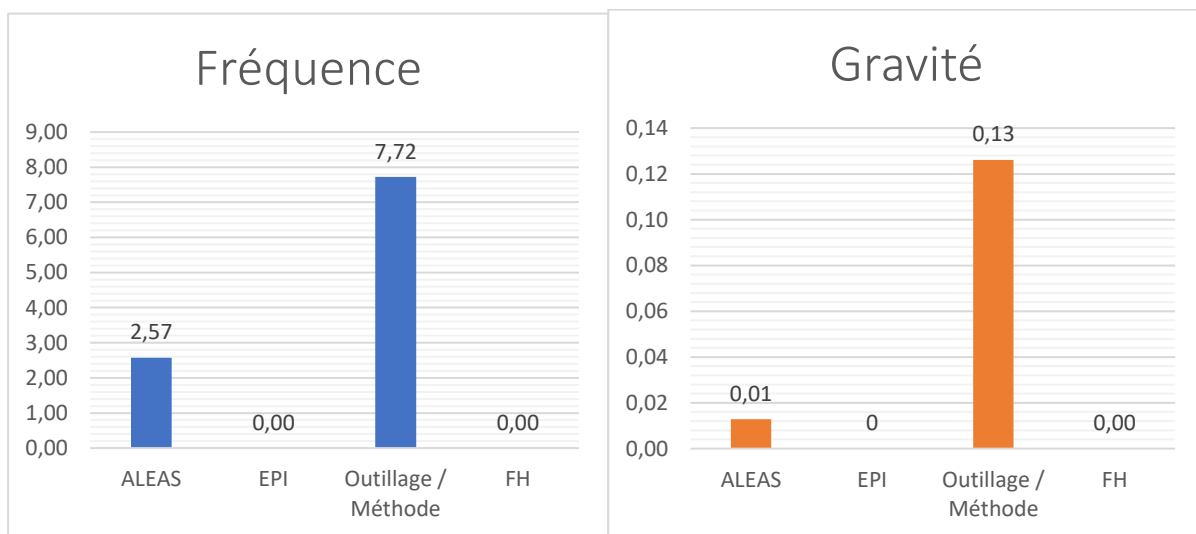
Nb AT	Fréquence	Nb jours	Gravité
1	10,42	130	1,36

DATE AT	ETAT CONSTATE	ARRET	NB JOURS
25/02/2026	En ramenant une pièce de l'atelier, celle-ci lui aurait échappé des mains et en voulant la rattraper il s'est coupé au Petit doigt de la main droite.	Oui	4
26/03/2026	Le salarié posait une protection contre une armoire électrique. Le salarié a trébuché et est tombé dans la fosse de la presse, un câble de passage a retenu sa chute.	Non	0



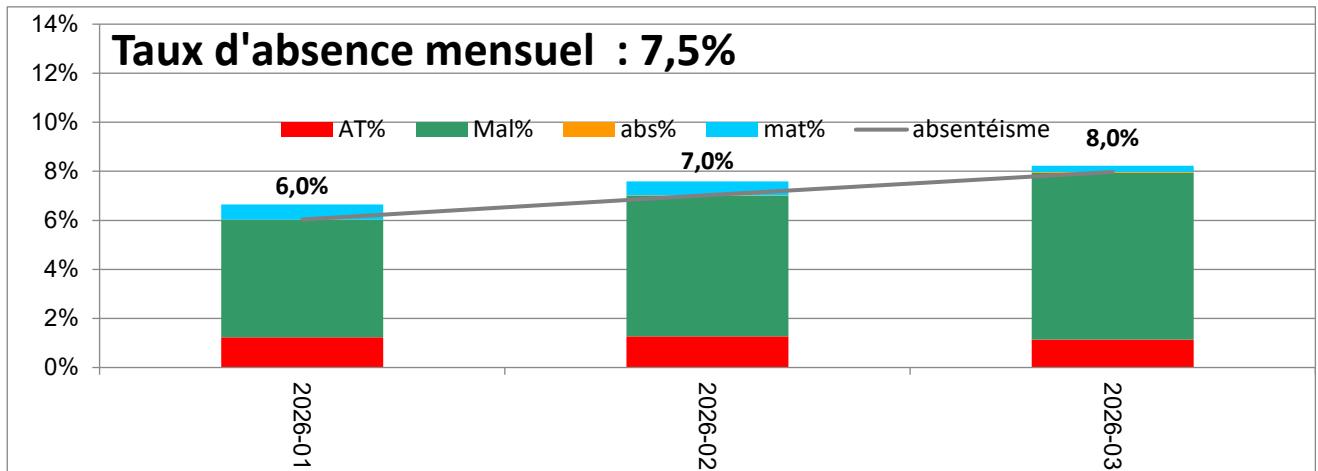


Le nombre d'AT et leur gravité a diminué par rapport à l'année 2024.



L'analyse ne montre pas de secteur plus impacté que d'autres et nous ne constatons pas de récurrences grâce à la mise en place d'actions l'année précédente tel que le suivi régulier de la LUP et la sensibilisation auprès des équipes.

3. Bilan de l'absentéisme du 1^{er} trimestre 2026



Le taux d'absentéisme du 1^{er} trimestre 2026 est de 7,5 %. Pour rappel, notre taux d'absentéisme était de 5,1% sur l'année 2025. Si nous comparons avec le 1^{er} trimestre de l'année 2025 nous sommes en forte hausse (4,9%).

mois	Nb J	effectif	CPx	AT+MP	MAL	mat+pat	CSS	AT%	Mal%	Mat%	Absentéisme
2026-01	21	243	385,5	63	245	31	5	1,2%	4,8%	0,6%	6,0%
2026-02	20	244	223	62	280	27	2	1,3%	5,7%	0,6%	7,2%
2026-03	22	244	157	61	365	14	3	1,1%	6,8%	0,3%	8,0%

4. Cuve de produits chimiques solides usagés ouverte placée à côté du terrain de pétanque

Le CSE demande s'il est possible de déplacer les GRV stockés prêt du terrain de pétanque ou de mettre une signalétique. La direction répond qu'il est prévu qu'ils soient enlevés semaine prochaine ou semaine d'après.

5. Mise à jour du suivi des actions de la LUP HSCT

16 lignes clôturées et 0 nouvelles lignes ajoutées en séance. Cf PJ.

6. Questions diverses

- **Parking LV** : Le CSE signale la présence d'un léger dénivelé entre la zone goudronnée et la partie en terre du parking, à l'entrée du site. La direction va examiner ce point.

PROCHAINE REUNION CSE HSCT - le 04/09 à 10h00 sur LV